

Paul, 17 ans, adjoind à la direction juridique



**Est-ce qu'un jour, pour prendre sa retraite à 60 ans,
en ayant à cotiser pendant 43 années pleines, il faudra
commencer à travailler à 17 ans ?**

Dans un monde qui a changé, où la durée d'étude s'est fortement allongée, où l'espérance de vie a augmenté, il est grand temps d'en finir avec l'immobilisme. Reculer l'âge du départ à la retraite est une obligation de société. Mais à la CFE CGC nous réclamons :

- la création du Bouclier Retraite pour que tout le monde puisse vivre pleinement sa retraite comme l'un des plus beaux âges de la vie,
- la validation des années d'études pour la retraite.

Toutes les propositions sur WWW.CFECGC.ORG



TOUS ACTIFS POUR NOS RETRAITES

Militant et plus